

## Transports

# Il faut faire respirer notre cité !



Embouteillages inextricables aux heures de pointe, raccourci à bon compte pour les estivants qui se rendent aux plages de Cassis et La Ciotat, fous du volant qui s'y livrent à un rallye, la circulation automobile prend l'allure d'un grave problème dans notre cité. Des pics de 20 000

voitures pouvaient transiter par le centre-ville. La rumeur d'une possible déviation de la Départementale redémarre. Qu'en est-il ? Est-ce l'unique solution pour décongestionner notre commune ?

*Lire notre dossier en pages intérieures.*

**NOTRE DOSSIER  
ENCARTÉ  
LES OGM,  
FANTASMES  
& RÉALITÉS**

### Le point de Guy Hélin

Conseiller municipal de gauche

#### IMPÔTS :

#### Une augmentation à justifier



**+0,35%** pour le taux de la  
taxe d'habitation

**+0,40%** pour le taux de la  
taxe foncière

Si ces augmentations  
paraissent minimes, elles se  
traduisent par une

augmentation en valeur de **4%** (20 à 50 euros  
en fonction des foyers).

Dans "La Provence" du 23 février 2002, Mr Le Maire avait annoncé un taux zéro d'augmentation des impôts en rappelant le faible endettement de la commune. Une promesse qui ne sera pas tenue. Pourtant, la commune a récupéré l'excédent de gestion de l'eau et de l'assainissement (196 583 €), procédé à la vente de terrains communaux (délaiés) et la vente d'une parcelle de 4463 m<sup>2</sup> avenue Ingres à la Sté Euroball pour un montant de 152 450 € Des recettes totalement imprévues. Je n'ai donc pas cautionné ces augmentations lors du vote du budget primitif en Mars 2002.

### A quand la Maison des Associations ?

C'est vrai que l'on ne peut pas tout faire en même temps, mais pour certains projets, il faut tant de temps qu'il n'est pas mauvais de faire avancer les idées. Une maison des Associations, on en avait parlé au moment des élections, l'actuelle majorité l'avait promis, mais pourquoi au juste ? Beaucoup d'associations ont déjà leur local. A quoi servirait une telle structure ? Ce serait :

- ▶ Un lieu de vie démocratique,
- ▶ Un endroit pour la rencontre entre les

associations,

- ▶ Une maison indispensable pour la création de nouvelles associations,
- ▶ Un lieu commun pour mutualiser les moyens : prêt de salles équipées pour l'organisation de manifestations, la tenue de réunions ou de permanences, service de reprographie, salle multimédia avec postes informatiques, etc.

Alors à quand l'ouverture du débat ?

*Cécile TONNELLE*

### Découpage électoral ou tripatouillage ?

Ainsi les Bouches-du-Rhône seront-elles le seul département où les cantons seront redécoupés en vue des élections de 2004 ! Mr Gaudin (organisateur des basses œuvres pour s'emparer du Conseil Général) affirme qu'il fallait corriger les disparités démographiques ! Il existe bien d'autres départements où elles sont bien supérieures (par exemple le Var), mais ces départements étant à droite ne seront pas redécoupés. Quant aux Bouches-du-Rhône, le redécoupage ne touche que les secteurs où la droite

espère remporter des sièges. Pas question de regrouper des cantons peu peuplés de droite (Saintes-Maries et Port-Saint-Louis, par exemple). Un électeur des Saintes-Maries (droite) pèsera toujours 25 fois plus qu'un électeur d'Istres (gauche). La commune d'Aubagne est coupée en deux pour faire place à un nouveau canton regroupant Cassis, Carnoux, Roquefort, une partie d'Aubagne, Gémenos et Cuges les Pins. Un découpage politique ...en dépit du bon sens. Les électeurs jugeront !

## Echos du conseil municipal

▶ Quinze réunions du Conseil depuis les dernières élections de mars 2001. Neuf durant l'année 2002.

▶ Beaucoup de questions relatives aux demandes de subventions auprès du Conseil Général (15 demandes) et de la Région (2 demandes) ou de transferts à la Communauté Urbaine. Néanmoins quelques questions et décisions importantes pour notre Commune.

▶ D'un commun accord avec la Société Provençale de Courses de Lévrier, la commune a résilié le bail emphytéotique et retrouve la totale jouissance des lieux (1 hectare 87 ares). De même, lors du dernier Conseil Municipal du 23 décembre 2002, la convention d'occupation des bâtiments communaux par l'association Le Club Bouliste a été dénoncée, la commune reprenant les locaux. Peut-être pour y installer des associations en manque de locaux ?

▶ Depuis le 1er janvier 2002, l'aménagement de l'espace communautaire, l'organisation des transports scolaires, la voirie communale, le ramassage des ordures ménagères, une partie des services techniques avec terrain et matériels sont désormais de la compétence de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (MPM). Tout comme l'assainissement et la gestion de l'eau potable où, au passage, la commune a encaissé un excédent de gestion de 196 583€ (1 289 502 FF).

Guy HELIN

## Le mot du râleur

### Démocratie... virtuelle

La nouvelle municipalité nous avait promis un lieu de débats où nous pourrions, au-delà des élections, continuer à œuvrer pour le bien de Carnoux !

Les Commissions Extra Municipales étaient faites pour ça !

" Je voudrais que ces commissions soient critiques mais constructives et soient une véritable force de propositions ", nous prophétisait Monsieur Giorgi dans "Le Messenger". (N°17, Dec. 2001).

Hélas, trois fois hélas : ce joli petit projet tourne court.

Lieux de propositions et de réflexion ?

Que nenni ! Quelles propositions sont remontées jusqu'au Conseil Municipal ?

En bons élèves, nous continuons, quand elles se réunissent (de moins en moins souvent), à venir écouter la voix de son maître et de ses disciples ! La démocratie, Monsieur le Maire, il ne suffit pas d'en parler, il faut la pratiquer !

Laurent MAUNEAU

# Transports :

**Tous les Carnussiens souffrent de la faiblesse des transports en communs locaux et métropolitains.**

**Les jeunes ne peuvent se déplacer, les plus vieux subissent embouteillages, retards, stress.**

**La pollution augmente.**

**Ne convient-il pas enfin de s'attaquer sérieusement à ce problème essentiel à notre qualité de vie ?**

## Les points noirs

▶ Augmentation des nuisances automobiles (bruit, pollution, sécurité)

▶ Absence d'information, de débat et de consultation sur les solutions envisagées notamment sur le projet de déviation de la Départementale

▶ Péages pénalisants (de façon encore plus aiguë pour les chômeurs, les étudiants) pour les liaisons intradépartementales (Cassis-Aix, Cassis-La Ciotat)

▶ Déficit des transports en commun et faiblesse des fréquences, notamment

intra-muros

▶ Problèmes de transports pour les collégiens et les lycéens (conséquence du manque des transports en commun)

▶ Inexistence de liaisons autobus sur les gares SNCF périphériques (Aubagne et La Ciotat)

▶ Absence de débat et de concertation sur le plan de circulation communal (aucune municipalité n'a impulsé le débat) qui devient chaque fois plus urgent

## Nos propositions

▶ Changer de braquet : un plan de circulation de l'aire métropolitaine qui intègre les préoccupations et les besoins des Carnussiens

▶ Réaliser une navette qui tourne dans Carnoux qui desserve les gares de Cassis et Aubagne

▶ Suppression des péages du Pont-de-l'Etoile, de Cassis et de La Ciotat

afin d'assurer une liaison autoroutière intra départementale gratuite (la plupart des services administratifs, le lycée sont situés à La Ciotat, beaucoup d'étudiants doivent se rendre à Aix)

▶ Ouvrir le débat public sur une déviation à l'entrée de la commune qui pourrait délester le trafic auto en transit



A quelques centaines de mètres à vol d'oiseau du centre-ville, la gare de Cassis est inaccessible aux personnes démunies de moyen de transport individuel.

# et si ça bougeait !



*Les Carnussiens sont-ils condamnés au péage ? Payante, l'autoroute péri-urbaine Aix-La Ciotat pénalise les automobilistes qui se rendent sur leurs lieux de travail ou dans leurs établissements scolaires à Aix ou La Ciotat. Notre cercle progressiste est déjà intervenu auprès des autorités. Il a participé à des actions pour que cesse cette injustice. Ce problème des transports a été l'un des points importants relevés lors de notre conférence sur la Communauté urbaine.*

## Un problème à l'échelle métropolitaine

La faiblesse des transports en commun de l'aire métropolitaine marseillaise est une contrainte majeure pour ses habitants. Le retard est patent par rapport aux autres agglomérations européennes de même taille. Tout ceci se traduit par des difficultés quotidiennes, des embouteillages, de la pollution, du stress...

Seulement 21,4 % des Carnussiens exerçant une profession travaillent dans la commune. Il faut se déplacer pour tout : l'emploi, les centres commerciaux, le collège, le lycée, l'Université, l'hôpital, la gare, l'aéroport, l'OM, l'Opéra.... Cet espace de vie, qu'est aujourd'hui l'aire métropolitaine (Marseille, Aix, Aubagne, La Ciotat, Vitrolles) ne dispose visiblement pas d'un système de transports en commun adapté à ses habitants et à son développement.

Les deux autoroutes principales menant à Marseille drainent aujourd'hui quotidiennement et dans chaque sens plus de 150 000

véhicules. Ce flux augmente de 5% par an. Plus de 50 000 voitures stationnent illégalement au centre de Marseille chaque jour, faute de parking. Où allons nous ?

Le Cercle Progressiste est en faveur d'un programme de développement d'urgence de transports au niveau de la métropole. Il faut faire feu de tous bois, avec l'objectif de diminuer le transport individuel automobile. Combien de Carnussiens ne peuvent se rendre facilement à leur travail faute de transports publics pratiques ? Descendre en voiture à la gare de Cassis, attendre plus de deux heures un train en milieu de journée, arriver Gare Saint-Charles, prendre successivement métro et bus ? Plusieurs heures de Carnoux à Sainte-Marthe, ce n'est pas raisonnable. Nous ne voulons pas vivre dans une métropole sous-développée. Il y va de notre qualité de vie et de celle de nos enfants !

Jacques BOULESTEIX

## En route... par l'autoroute

Etes vous déjà allé au salon du chocolat à Arles? Ah ! je vois votre pupille qui s'allume, je parie que vous irez au prochain. Vous aurez raison, d'autant qu'aucun péage ne se dressera sur votre route. Ce n'est pas comme l'été, lorsque vous décidez d'aller bronzer sur la plage de La Ciotat. Certes, vous pourriez tout aussi bien bronzer sur votre balcon ou dans votre jardin et économiser le péage ! Mais les personnes qui travaillent ou sont scolarisées à La Ciotat ou Aix s'acquittent régulièrement du péage, ponction supplémentaire sur le revenu, alors que ces infrastructures sont construites avec les sous de nos impôts. Nous payons donc, de cette façon, un supplément d'impôts qui pèse un peu plus lourd sur la bourse de tous les citoyens, en particulier sur les revenus modestes.

C'est pour cela que le Cercle Progressiste de Carnoux réclame la gratuité des péages de Cassis et Aix pour les habitants des départements du Var et des Bouches du Rhône. Cela permettrait aussi de diminuer un peu la circulation automobile dans notre village.

Josette MANFORTI

## A noter

### Retraites : offensive unitaire des syndicats

Sur ce dossier particulièrement épineux qui touche l'ensemble des Français, le mouvement syndical parle d'une même voix. En effet sept organisations syndicales, la CGT, la CFDT, FO, la CFTC, la CGC, l'UNSA et la FSU ont adopté une déclaration commune et ont décidé d'organiser **ce samedi 1er février 2003** une journée nationale de manifestations : Pour la garantie d'un haut niveau de retraites, droit à une retraite à taux plein à 60 ans, soutien à l'emploi comme facteur prioritaire du financement des pensions.

► Le Cercle Progressiste soutient ces propositions et appelle les Carnussiens à manifester.  
Départ collectif de Carnoux :  
Parking mairie à 13 heures

### Internet : pour se connecter

Le Cercle Progressiste possède, lui aussi, son propre site internet dont l'adresse est :

[www.carnouxprogres.com](http://www.carnouxprogres.com)

On y retrouve la totalité des lettres et journaux publiés par l'association, les conférences et les différentes actions menées par le Cercle à l'occasion des élections. Comme tout bon site, il propose "en ligne" les moyens d'adhérer. On peut y dialoguer avec les membres de l'association et Guy Hélin, le représentant de la Gauche au sein du Conseil Municipal.

# La loi de l'insécurité sociale maximum

En huit mois de pouvoir, la droite s'est employée à démolir au pas de charge toutes les décisions du gouvernement Jospin qui contribuaient à réduire les injustices sociales. Vous ne vous êtes pas rendu compte ?

► **Remise en cause des 35 heures** par plusieurs biais, dont l'augmentation des heures supplémentaires autorisées avec diminution de leur rémunération.

► **Suspension** pour un an et demi des articles de la loi de modernisation sociale qui renforçaient les droits des comités d'entreprise lors des plans de licenciements. Une loi qui était pourtant bien timide au regard des libertés que se prend le grand patronat avec l'emploi.

► **Abrogation de la loi Hue**, votée en 2001, qui permettait enfin de contrôler l'utilisation que faisaient les entreprises des aides publiques de l'Etat. C'est une décision très lourde car ces aides publiques représentent une somme considérable, de l'ordre de 45 milliards d'euros par an ! Les gens du MEDEF peuvent se frotter les mains, ils pourront continuer à licencier à leur guise et utiliser l'argent des contribuables pour toutes les spéculations boursières dont ils sont coutumiers.

► Ce mois de février sera mis en discussion la réforme de **l'impôt sur la fortune** dont on sait déjà qu'il sera allégé (ils n'oseront sans doute pas le supprimer purement et simplement).

► **Suppression de la gratuité des soins médicaux pour les plus démunis** : les bénéficiaires de l'aide médicale d'Etat (APE) devront maintenant payer le ticket modérateur et le forfait hospitalier. Le gouvernement envisage d'étendre cette mesure à tous les bénéficiaires de la CMU (couverture maladie

universelle instaurée par le gouvernement de gauche qui concerne plus d'un million de personnes).

► **Suppression des emplois-jeunes**, devenus pourtant des éléments essentiels du meilleur fonctionnement des lycées et collèges.

► Suite à un accord passé fin décembre entre le MEDEF et quelques syndicats minoritaires, près de 300.000 sans-emploi vont être **exclus du bénéfice des ASSEDIC**. Pour les autres, le taux de cotisation augmente.

► Le gouvernement a annoncé une **restriction** des critères d'appréciation de la dépendance **pour l'attribution de l'aide aux personnes âgées** (APA, mise en place par le gouvernement précédent).

► Et ce n'est qu'un début, bientôt va être mis en discussion **le problème des retraites** dont on sait déjà ce que l'on veut nous faire avaler : allongement du temps de travail et de la durée des cotisations, mise en place de fonds de pension, dont l'argent sera lui aussi utilisé par le grand patronat pour ses spéculations boursières (voir Enron et autres).

Si l'on ajoute à cela la forte diminution des crédits et des postes pour l'éducation nationale et la recherche et leur augmentation pour l'armée et la police, on voit que c'est bien tout un projet de société qui se met en place à un rythme accéléré. Et pendant que l'on accroît ainsi l'insécurité sociale, le 'premier flic de France' fait voter des lois qui restreignent de plus en plus les libertés et nous anesthésie avec ses gesticulations médiatiques sur la 'sécurité'. Beaucoup risquent d'avoir le réveil douloureux. ♦

Jean Claude BRÉGLIANO

## Pourquoi adhérer ? Et bien, pour au moins une raison importante

*Plus nous sommes d'adhérents, plus nous avons de poids auprès de la mairie de Carnoux, auprès de nos partenaires politiques, aux côtés de nos amis membres d'autres associations citoyennes, pour défendre plus efficacement nos idées.*

Nom : Prénom :

Adresse :

Signature :

Recopiez ou découpez le bulletin ci-contre, libellez un chèque de 15€ à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien, puis expédiez-le à : Corinne Einsargueix, trésorière de l'association  
6 avenue Jean Bart  
13470 Carnoux en Pce  
Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

Votre aide financière est essentielle pour éditer notre Lettre, notre Journal et organiser nos conférences et actions. Les dons sont possibles.

Le Cercle progressiste carnussien  
c/o J.Boulesteix,  
30 avenue Maréchal Foch

[www.carnouxprogres.com](http://www.carnouxprogres.com)  
mail : [carnouxprogres@ifrance.com](mailto:carnouxprogres@ifrance.com)  
[boulesteix@oamp.fr](mailto:boulesteix@oamp.fr)